

JUIN 2024

N°98

Connerré & vous

VOTRE VILLE,
VOTRE INFO



Photo : © Alain Lavalette



Arnaud MONGELLA
Maire de Connerré

Ce numéro d'été du journal municipal arrivera dans vos boîtes aux lettres après un mois de juin très animé pour notre commune.

Fête des jardins, Connerré ville-étape du circuit 1906, Concours de la MJC Pétanque, bric-à-brac du Club Cycliste de Connerré, pièce de la MJC Théâtre, Fête des écoles publiques, fête de la musique, Connerré fait son sport organisé cette année le jour de la journée olympique, 40 ans de la MJC Intens' & danses ont été l'occasion de nous rassembler autour de manifestations conviviales mettant en valeur le lien social, la culture et le sport. La suite de l'été sera aussi l'occasion de nous retrouver lors du 14 juillet avec le repas organisé par l'UDEC ponctué par le traditionnel feu d'artifice offert par la commune et lors de la 15^e édition des Troubles Villes les 30 et 31 août. Merci à toutes celles et ceux qui se mobilisent pour rendre ces moments possibles qui témoignent du dynamisme de Connerré.

La transformation de notre commune se poursuit. Le square, place Albert Lhuissier, est terminé et offre un bel espace de détente en cœur de ville. Les travaux de déconstruction de la friche des Vieux ponts

sont en passe de s'achever également. La requalification du quai des sports est lancée et nous pouvons suivre l'avancée des travaux chaque jour. Dans quelques mois nous disposerons d'un bâtiment permettant d'accomplir les activités pratiquées dans de bonnes conditions d'accueil et de sécurité, d'un parking végétalisé et d'un jardin. Le lieu sera lui aussi un lieu de rencontres intergénérationnelles avec des jeux pour enfants, un terrain de pétanque, des bancs,...

Connerré se transforme et reste dynamique ! Bel été à toutes et à tous et rendez-vous aux Troubles Ville.



CMS

L'arrivée d'une nouvelle chirurgienne-dentiste au centre municipal de santé est une bonne nouvelle pour notre territoire.

Pendant une longue période, la chirurgie-dentaire n'a fonctionné qu'avec un seul praticien. Aujourd'hui ce sont plus de 500 patients qui sont en attente d'un rendez-vous. Il n'est donc pas possible de résorber dans un délai très court toutes ces demandes, nous vous demandons donc de faire preuve de patience. Une nouvelle fois, le CMS est pleinement mobilisé et ne peut à lui seul résoudre toutes les difficultés du territoire dans le domaine de la santé.

L'EMBELLISSEMENT DE NOTRE COMMUNE, UN ENJEU COLLECTIF

Vous êtes nombreux à participer à l'entretien et à l'embellissement de la commune en entretenant les pieds de murs de vos propriétés et nous vous en remercions. Votre action citoyenne est un complément utile à l'action menée par le service technique de la commune. Il reste encore des pieds de murs non entretenus. Un arrêté municipal du 12 juin 2023 (n°91) en rend pourtant l'entretien obligatoire. Nous invitons donc les propriétaires et les locataires à participer à l'effort collectif.

Nous vous rappelons que l'usage de pesticides chimiques de synthèse pour l'entretien de l'espace public est interdit et qu'il convient également de couper les végétaux qui dépassent sur l'espace public. Dans le but d'embellir la commune il est permis de planter des graines pour faciliter l'entretien et fleurir les pieds de murs. Il faut cependant veiller à la libre circulation sur les trottoirs pour les usagers.

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX DE LA RUE DE LA GARE ET DE LA RUE DES LINDENNES

LE SAEPA A ORGANISÉ LE 28 MAI UNE RÉUNION D'INFORMATION DESTINÉE AUX RIVERAINS CONCERNÉS PAR LES TRAVAUX, 45 PERSONNES ÉTAIENT PRÉSENTES. LA RÉUNION A PORTÉ SUR LES CONDITIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT AINSI QUE SUR LES CONDITIONS DE RACCORDEMENTS DES MAISONS AU NOUVEAU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT.

Les travaux commenceront en juillet par la rue des Lindennes côté station d'épuration. Les tranchées seront ouvertes pour poser les canalisations et re-fermées au fur et à mesure de l'avancement du chantier. La rue sera coupée à la circulation automobile à hauteur du chantier de pose de canalisation, il sera toujours possible de rejoindre la rue soit côté rue de la Gare, soit côté chemin du plan d'eau. Les travaux se dérouleront de juillet à septembre.

Les travaux se dérouleront de la même manière rue de la Gare pour les riverains mais la circulation de transit sera impossible pendant toute la durée des travaux dans cette rue, des déviations seront mises en place. Les différentes phases de travaux se dérouleront, dans cette rue, de septembre à février.

Des stationnements alternatifs seront mis en place et une attention particulière sera portée à la circulation des piétons, notamment pour les enfants de l'école Rostand.

La canalisation d'eau potable sera raccordée au réseau existant à l'entrée de la rue de la Gare mais la canalisation d'eau usée sera raccordée à l'entrée de la rue Faidherbe, ce qui nécessitera la traversée de la RD323 par forage. Cette traversée nécessitera la création d'une fosse de 12 m de long, 3 m de large, 4 m de profondeur pour descendre le matériel nécessaire au débouché de la rue Faidherbe, ce qui rendra impossible la sortie sur l'avenue Carnot pour les automobiles. Une déviation sera mise en place.

La fin du chantier est prévue pour février 2025.

Pour les propriétaires de biens immobiliers rues de la Gare et des Lindennes, la question était surtout de savoir selon quelle procédure et à quel coût seront raccordées leurs maisons.

Des contrôles des branchements existants sont en cours. A l'intérieur des habitations, la réglementation impose des réseaux d'eaux usées et d'eau pluviale complètement séparés. Si le bien est conforme les raccordements seront effectués sans frais pour le propriétaire. En revanche, les installations non conformes devront être rendues conformes à leurs frais par leurs propriétaires. Les propriétaires concernés seront accompagnés et des délais leur seront accordés.

BIODÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, il est obligatoire de trier à la source les biodéchets. La règle peut-être difficile à respecter pour ceux qui habitent en logement collectif. C'est pourquoi le Syvalorm va progressivement déployer sur le ressort de son territoire des sites de compostage partagé. Le premier site du Gesnois-Bilurien a été installé à Conneré, quartier "Pasteur", le 22 mai. Ce sont les habitants, aidés de l'association Athéna, partenaire du Syvalorm, qui ont installé le site. Les premiers conseils leur ont été donnés et l'association aidera pendant un an les habitants à gérer le compostage. Ce site est réservé au compostage des déchets alimentaires. Ils n'est donc pas autorisé pour les déchets de tonte, de taille, qui doivent toujours être emmenés à la déchetterie. Une deuxième installation est prévue en septembre dans le quartier "Jean Moulin".



UN BUDGET, POUR FAIRE DE CONNERRÉ UNE I

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement fait l'objet de toute l'attention des services et des élus car sa maîtrise permet de dégager des ressources pour l'investissement. Le contexte inflationniste rend sa construction de plus en plus difficile. En effet, le coût de l'énergie (électricité, gaz, carburant), même s'il a baissé, reste à un niveau encore élevé et l'amortisseur électrique, par exemple, se déclenche en 2024 à 250 €/MWh au lieu de 180. C'est pourquoi la commune a choisi d'adhérer à un nouveau service mis en place pour les collectivités par le Pays du Mans, l'espace Conseil Energie-Climat (EC2) qui comprend un Conseil en Energie pour nous accompagner dans les économies de ressources (énergie, eau, matière,...). L'inflation a un impact sur les fournitures, les contrats de maintenance, les prestations de services,... alors que la Dotation Globale de Fonctionnement de l'État n'est pas indexée sur l'inflation. La hausse des sinistres au niveau national en 2023 a renchéri le coût des assurances. Les frais de fonctionnement du CMS seront plus importants avec l'impact de la rémunération sur un an du médecin généraliste arrivé en 2023 et l'arrivée d'une nouvelle chirurgienne-dentiste, donc des besoins plus importants en consommables. Mais ces dépenses seront compensées par des recettes en hausse. Le chapitre du personnel est aussi impacté par le recrutement d'agents suite à des départs qui n'avaient pas été remplacés en 2023. Nous avons également inscrit 60 000 € d'équilibre pour le budget annexe de la cantine car, malgré la hausse du prix des repas, ce qui est payé par les familles ne suffit pas à couvrir le coût de la restauration scolaire.

FISCALITÉ

La taxe foncière est devenue le seul levier sur lequel peuvent agir les communes. L'État a mis en place un coefficient correcteur pour faire la comparaison entre les ressources perçues avant et après la refonte de la fiscalité locale. Une commune qui aurait perçu un montant de TFPB départementale inférieur à son montant

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS 2024



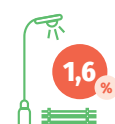
Fin de l'agenda d'accessibilité programmée (Adpat)

18 610 €



Entretien des bâtiments

153 000 €



Eclairage public LED

64 650 €



Achats de matériel
(La Passerelle, Restaurant scolaire, mobilier,...)

63 406,40 €



Entretien du patrimoine

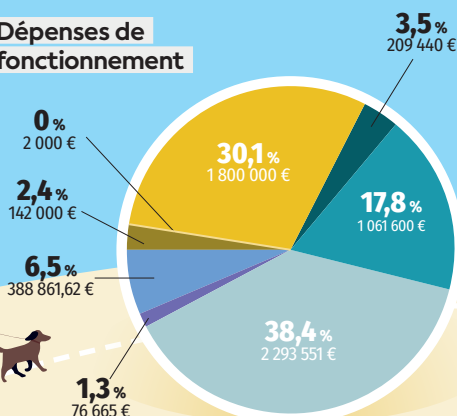
10 000 €



Achats d'équipements et matériels pour les ateliers municipaux

107 430 €

Dépenses de fonctionnement



Dépenses à caractère général : maintenance, fluides, locations, entretien courant des bâtiments et de la voirie, manifestations culturelles,...

Dépenses de personnel

Atténuation de produits

Autres dépenses de gestion courante : SDIS, budget annexes cantine et résidence Métais, subventions aux associations,...

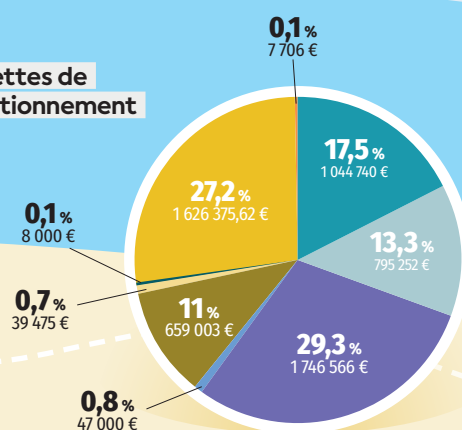
Remboursement des intérêts de la dette

Titres annulés

Virement à la section d'investissement

Dotation aux amortissements

Recettes de fonctionnement



Produits de services dont honoraires du CMS et domaine (droits de place, concessions de cimetière)

Impôts et taxes (y compris attribution de compensation de la Communauté de communes)

Fiscalité locale dont taxe foncière

Attaque de charges de personnel

Dotation et participation de l'État

Autre revenus dont locations des bâtiments

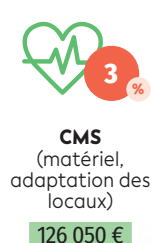
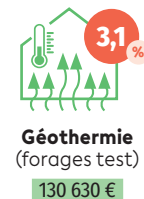
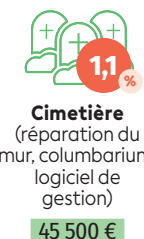
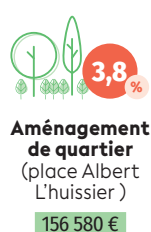
Travaux en régie

Résultat reporté 2023

Reprise sur amortissement et provisions

PETITE VILLE DE DEMAIN

de taxe d'habitation sur les résidences principales est sous-compensée. C'est le cas de la commune de Connerré qui voit sa part de taxe diminuée de 102 214 euros. La hausse de la taxe foncière dépend de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé de novembre à novembre. Cette année elle est donc mécaniquement de 3,9%. La recherche de l'équilibre budgétaire a conduit le conseil municipal à ajouter 1,1% à cette hausse.



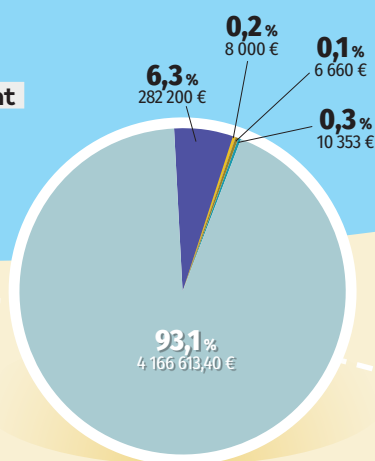
INVESTISSEMENTS

Le lancement des travaux prévus dans l'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) dans le cadre du programme Petite Ville de Demain entraîne une forte hausse des investissements en 2024. Ces travaux commencés en 2023 font l'objet de restes à réaliser ou de nouvelles inscriptions budgétaires. Il s'agit du square Albert Lhuissier, de la déconstruction de la friche des Vieux Ponts et de la requalification du quai des sports. Ces trois projets sont à l'origine de la part la plus importante des 1,5 millions de subventions qui seront perçues cette année. Nous lançons en 2024, la maîtrise d'ouvrage pour préparer la première phase du plan vélo. Nous continuons à investir pour faire baisser le fonctionnement par la poursuite du déploiement du LED, de l'étude de faisabilité d'un réseau de chaleur en géothermie, du changement de la chaudière de la mairie, de nouveaux radiateurs électriques performants ou l'achat d'un camion électrique pour le service technique, ...

Les travaux de voirie représentent 27,5% des investissements hors projet structurant. Depuis le début du mandat environ 1,3 millions d'euros ont été consacrés à ce domaine.

Cette année deux dossiers font l'objet d'une inscription plus importante qu'habituellement. Le Centre Municipal de Santé avec le projet de développer l'implantologie pour répondre aux besoins de la population et les sports et loisirs avec la réfection de la piste de roller, la sécurisation et le passage au LED du terrain du bas au stade, et l'achat de matériel de canoë-kayak pour le projet en collaboration avec la commune de Montfort-le-Gesnois et le Pays du perche Sarthois.

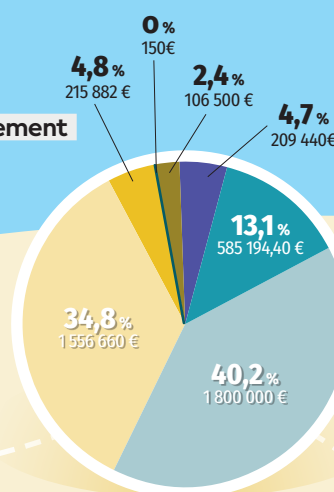
Dépenses d'investissement



Participation aux travaux de la résidence Amicie
Investissements 2024
Remboursement de la dette

Travaux en régie pour les bâtiments publics
Opération patrimoniale

Recettes d'investissement



Excédent 2023
Excédent de fonctionnement (autofinancement)
Subventions d'investissement (Etat, Région, Département)

FCTVA et taxe d'aménagement
Dépôts et cautionnements
Cession de biens communaux
Opération de transferts entre section



6 avril

Les Troubl'avril

Le public est venu nombreux assister au tremplin des Troubles ville. Félicitations au groupe La Douille, vainqueur de ce tremplin, plébiscité par le vote du public sur les 4 groupes présents. Vous pourrez les retrouver en première partie des concerts le samedi 31 août (sur le site du camping). Vous avez retrouvé Ismaël Wonder & the Gogo Fanta, arrivés en deuxième position, à la Fête de la Musique de Connerré le samedi 22 juin au théâtre de verdure.

La chasse aux œufs

La chasse aux œufs organisée par le CMJ a rencontré un nouveau succès cette année !

Pilotée de A à Z par le groupe de jeunes conseillers, elle a permis à une soixantaine d'enfants de réaliser une grande chasse tous ensemble, dans un endroit qui s'y prête parfaitement : le théâtre de verdure de la Passerelle ! Une occasion aussi pour les familles de partager une matinée ensemble, et parfois même de se laisser aller aux plaisirs de la chasse aux œufs !

Pour une chasse équitable, le CMJ avait proposé une nouvelle formule... à l'année prochaine pour la tester !

CONNERRÉ AUTREMENT

La balade des gens heureux

Deux classes du collège François Grudé nous ont fait visiter "leur" Connerré au cours d'une balade théâtralisée et orchestrée par le Coach Grenouille. Nous avons traversé Connerré avec les bottes de 7 lieues des élèves. Ce fut une promenade insolite qui nous a permis de découvrir notre ville autrement.



19 avril



Clôture de la saison culturelle

Lors de leur tournée nationale, les Divalala ont fait "escale" à Connerré afin de nous présenter leur spectacle "C'est Lalamour". Trois drôles de dames sont venues chanter leur amour fou pour les tubes d'Elsa, Alain Chamfort, Claude Nougaro, Johnny, Soprano, Cora Vaucaire, Alain Bashung... Avec elles, le kitsch accède à la distinction, les airs cultes sont métamorphosés et les mélodies scintillent. Le charme a opéré au cœur de ce spectacle musical sur mesure pour ces trois voix.



13 avril

20 avril



Concert de Printemps

Ce samedi là, on nous annonçait du beau temps... en musique et ce fut le cas. Pour ce concert de printemps, la société musicale de Connerré a eu la joie d'accueillir l'harmonie Musiqu'en Maine ainsi que la classe orchestre de l'école de musique.

Construisons notre musée

Une exposition sur le thème de la Seconde Guerre Mondiale 1939-1945 était visible à la Passerelle au début du mois de mai.

Ce véritable musée éphémère, travail de mémoire de jeunes d'aujourd'hui, a été construit en grande partie par 400 élèves sarthois des communes de Connerré, Bonnétable, Tuffé Val de la Chéronne, Thorigné-sur-Dué et le Breil-sur-Mérize.

Les familles ont été mises à contribution (récits, photos, objets) et ce travail a été complété par l'aide de collectionneurs : 80 uniformes et de nombreux objets ont été prêtés.

On pouvait même voir dans une vitrine des objets ayant appartenu à John Wittine, soldat américain qui a participé à la libération de Connerré le 9 juin 1944 et qui est décédé le même jour dans une embuscade à Villaine-la-Gonais (objets envoyés aux élèves par son petit neveu Alan Moore).



4 - 17 mai

De très nombreux visiteurs ont ainsi pu apprécier ce travail de mémoire intergénérationnel.



Le 8 mai

Première commémoration du 8 mai sur la place Albert Lhuissier. Le lieu est idéal pour se rassembler et se souvenir. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé au devoir de mémoire en ce 80^e anniversaire de la Libération.



8 mai

Une cérémonie a aussi eu lieu au Bois de la Croix.

Le 9 mai

Le 9 mai dernier, la municipalité de Connerré a eu l'honneur d'accueillir les jeunes porteurs de la Flamme de la Liberté.

Ce projet, inscrit dans la commémoration du 80^e anniversaire du débarquement, avait comme objectif d'acheminer physiquement la Flamme du soldat inconnu, en suivant la voie de la Liberté, vers le cimetière d'Arlington aux USA en passant par Southampton en Angleterre. Un acte symbolique pour rappeler et remercier tous les alliés de la France pendant la guerre. Madame Patton, petite fille du général, nous a fait l'honneur d'être présente ce jour-là. La veille, toutes les générations étaient réunies en nombre pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale. A cette occasion, une vingtaine d'élèves des écoles publiques ont repris en cœur notre hymne national. Le traditionnel défilé a eu lieu, suivi d'un vin d'honneur. Deux cérémonies commémoratives qui ont réuni un grand nombre de personnes, lesquelles ont pu enfin apprécier de fouler le sol du parc Albert Lhuissier.



9 mai



1^{er} juin

La fête aux Jardins

Samedi 1^{er} juin c'était la fête aux Jardins du Dué, après sa première année de fonctionnement.

Plusieurs ateliers autour de la nature et du bien-être ont été proposés : jardinage bien sûr, mais aussi ramassage pour sensibiliser nos jeunes à la gestion des déchets, Qi gong, Land Art et différents jeux pour en apprendre un peu plus sur la biodiversité. Pour couronner cette belle matinée, Mathieu Chesneau le magicien est venu animer ce moment et faire rêver les enfants ! Il reste des parcelles à cultiver !

2^e commémoration du Grand Prix de France automobile 1906

Le 1^{er} grand prix de France automobile qui a eu lieu les 26 et 27 juin 1906 emprunta les routes locales et traversa notamment Connerré. C'est ce grand prix qui a été à l'origine de la création des 24h du Mans en 1923. Afin de permettre ce grand prix, de nombreux travaux furent effectués à l'époque (tribune de 2000 places sur la ligne d'arrivée située sur l'actuelle RD23 au niveau du parc des Sittelles, constructions d'un tunnel souterrain, de passerelles et de routes temporaires formées de planches de bois pour contourner certains centre-ville !!!).

C'est le Hongrois Ferenc Sisz au volant d'une Renault AK qui se montera le plus rapide en parcourant sur 2 jours les 1 238,16 km à une vitesse moyenne de 101 km/h.

Un totem commémoratif et un espace Renault, situés rue de Paris rappellent que la commune de Connerré était située sur le parcours de ce circuit. La municipalité de Saint Mars La Brière ayant décidé de renouveler les festivités fortement appréciées l'an dernier, de nouvelles animations ont été proposées sur Connerré les 1^{ers} et 2 juin :



1^{er} juin

- Une exposition de photos XXL sur le 1^{er} Grand Prix de France 1906 a été installée sur le mur extérieur de la Passerelle.
- Un rallye d'une cinquantaine de voitures de collection a fait étape sur le parking de La Passerelle dans la matinée du samedi 01/06.
- Un rallye de magnifiques voitures de collection a emprunté les rues de Paris et Faidherbe et l'Avenue Carnot le dimanche 02/06.



CANOË-KAYAK

Les communes de Connerré et de Montfort-le-Gesnois se sont associées pour acheter une flotte de kayaks et une remorque pour développer un nouvel itinéraire sur l'Huisne entre les deux communes. Ce projet est porté par le Pays du perche sarthois en partenariat avec le Canoë-Kayak Club Fertois

A partir du 5 juillet, l'itinéraire sera proposé les vendredis après-midi (13h30-18h), samedis et dimanches (10h-18h) sur un itinéraire de 3h soit 10km (Adulte : 14€ / - de 12 ans : 7€).

CONNERRÉ - 17h00
 Terrain de camping

Organisée par l'**UDEC**
 Union Des Entrepreneurs Connerréens

FÊTE NATIONALE
14 juillet

22 h - Retraite aux flambeaux
23 h 30 - FEU D'ARTIFICE
offert par la municipalité

REPAS CHAMPÊTRE
 avec la présence de **La Banda Los Thorignos**
 sur réservation dans les commerces participants
 Repas : 20 € (18 € sur réservation) - Repas Chipò : 6 €
(Rillettes - Pièce de boucher - Frites - Dessert) (Rillettes - Chipò - Frites)
 Renseignements : 06 14 21 47 03

PROGRAMMATION DU FESTIVAL

Vendredi 30 août SOIRÉE D'OUVERTURE

19h30
Sans Lactose

20h45
Yoann Launay

22h30
Joseph Kamel

Samedi 31 août SPECTACLE D'ARTS DE RUE

15h00
Yoann Durand "C'est idiot mais ça colle à la peau"

16h15
Cie Monsieur le Directeur
"Beethoven Metalò Vivace"

17h15
Cie Les sœurs Goudron
"Dame de France"

18h30
Déambulation vers le terrain de camping avec Sacor Music - Harmonie de Savigné-l'Évêque

CONCERTS
Camping Municipal - Ouverture à 18h30, fermeture du site à 1h30

19h30
La Douille

20h45
Villa Fantôme

22h45
Les Garçons Bouchers
"Tchao François"

Restauration et buvette sur tous les lieux du festival



AGENDA / La Passerelle

14 JUILLET
Fête Nationale
Feu d'artifice (UDEC)

30 - 31 AOÛT
Les Troubles ville

6 SEPTEMBRE
Ouverture saison culturelle
"Fais comme l'oiseau"
Cirque acrobatique

Cinéma

17 JUILLET (14H)
Les aventuriers de l'arche de Noé

17 JUILLET (20H)
Petites mains

28 AOÛT (14H30)
Moi, moche et méchant 4

28 AOÛT (20H)
Le Comte de Monte Cristo

Expositions

3 AU 28 SEPTEMBRE
Musée du sport

2 AU 20 OCTOBRE
Mois de la gastronomie



Journal Trimestriel d'Information
N°98 - Juin 2024

Publication de la Mairie de Connerré.
Réalisation Commission Communication
Maquette Carole Derré